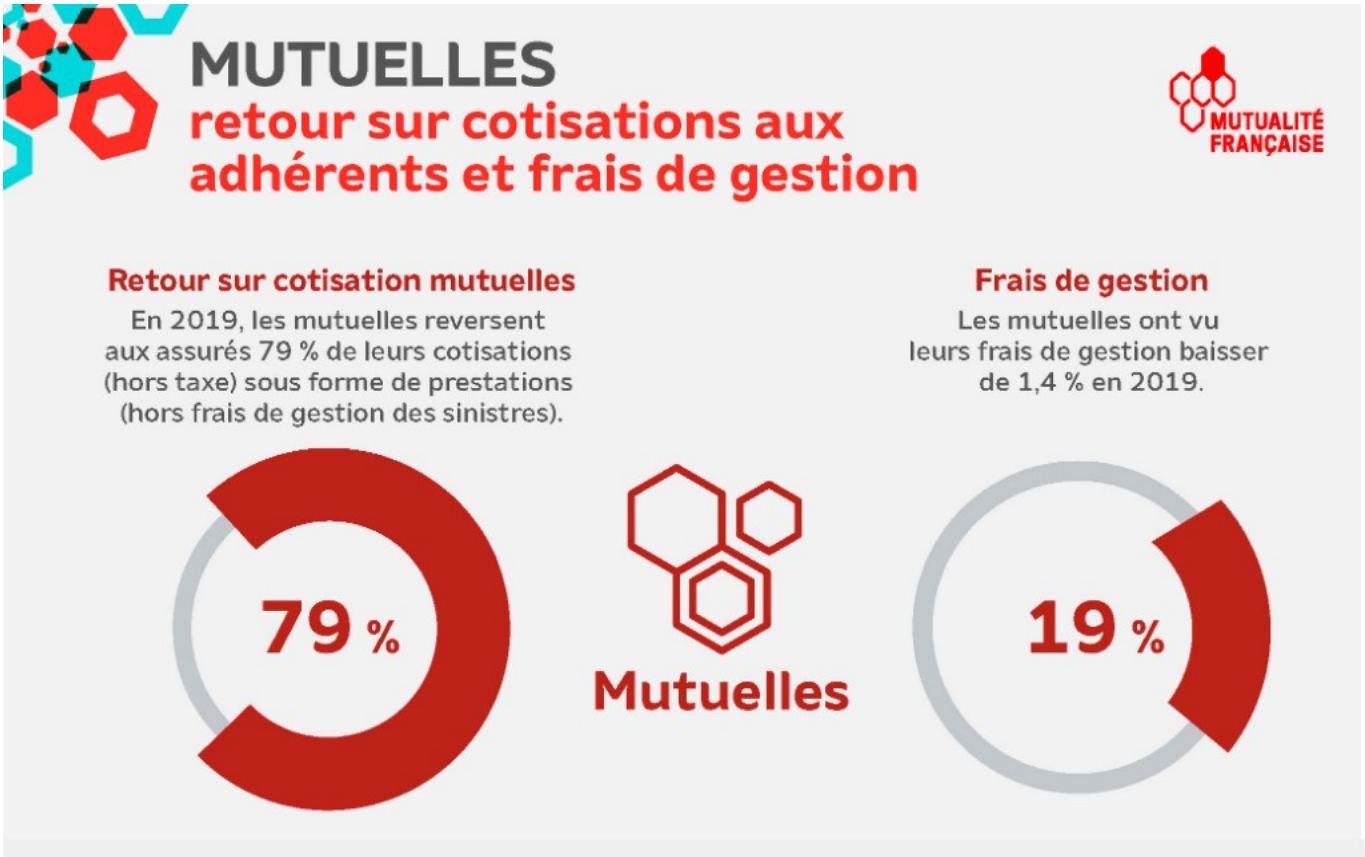
Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 16 novembre 2026

# Dans le collimateur d'UFC Que choisir, la Mutualité française réplique !




**La Mutualité Française conteste les déclarations d'UFC Que choisir portant sur l'évolution des cotisations des mutuelles et réplique en dévoilant l'enquête menée auprès des mutuelles adhérentes pour estimer l'évolution des cotisations de l'année en cours.**

**Mise au point**

«Avec 2,6% d'évolution moyenne, les cotisations des mutuelles suivent l'augmentation des dépenses de santé depuis 10 ans tandis que, pour la 2e année consécutive, leurs frais de gestion sont en baisse. Les structures ont également reversé à leurs adhérents 79% de leurs cotisations sous forme de remboursements. C'est en substance les enseignements délivrés par l'enquête menée », synthétise Albert Lautman, directeur général de la Mutualité Française.

**Méthode et résultats**

«Afin de mesurer l'évolution annuelle des cotisations nous avons mené auprès des mutuelles adhérentes

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 16 novembre 2026

une enquête permettant d'estimer la progression des tarifs prévue pour l'année à venir.»

**Enquête**
La structure explique que, cette année, 32 mutuelles ont participé à l'enquête, couvrant 13,9 millions de personnes en complémentaire santé (8,4 millions en contrat individuel et 5,5 millions en contrat collectif). «Il ressort de cette étude une évolution moyenne des cotisations pour 2021 à + 2,6 % *(1)*. Cette évolution s'inscrit dans l'augmentation moyenne annuelle des dépenses de santé des mutuelles observée sur les 10 dernières années. Cette enquête constate également que, parmi les mutuelles participantes, 1 sur 5 n'augmente pas ses cotisations en 2021.»
*(1) Elle est plus faible en individuel (+ 2,1 %) qu'en collectif facultatif (+ 3,6 %) et en collectif obligatoire (+3,3 %).*

**Evolution des cotisations**
«Le principal facteur explicatif de l'évolution des cotisations est l'augmentation des dépenses de santé estimée par les mutuelles pour 2021. En effet, pour 2021, la Mutualité Française prévoit des dépenses de santé qui s'inscriront dans celles constatées les précédentes années, amplifiées par un rattrapage des soins. Cette évolution tient compte également de l'année 2020, où les moindres dépenses de santé du fait de la Covid-19 ont été compensées par la taxe mise en place par le gouvernement.»

**Augmentation des dépenses de santé**
«En 2019, la consommation de soins et de biens médicaux s'élève à 208 milliards d'euros. Elle progresse de + 2,1%, contre + 1,6% en 2018, du fait de l'évolution des soins hospitaliers. Les mutuelles, qui prennent en charge 6,5% des dépenses de santé, ont ainsi vu leurs prestations s'établir en 2019 à 14 milliards, contre 5 pour les institutions de prévoyance et 9 pour les sociétés d'assurances privées.»

**Cotisations des adhérents et frais de gestion**
«En 10 ans, les complémentaires Santé ont augmenté leurs remboursements aux adhérents de 29%. En 2019, les mutuelles ont reversé à leurs adhérents 79% de leurs cotisations (hors taxe) sous forme de prestations (hors frais de gestion des sinistres), plaçant leur retour sur cotisations devant celui des sociétés d'assurances (75%).»

**Faire la part des choses**
«Pour l'ensemble des organismes, la part des cotisations couvrant les charges de gestion s'établit à 20%, alors que cette part descend à 19% pour les mutuelles. De plus, pour la 2e année consécutive, les mutuelles ont vu leurs frais de gestion baisser de 1,4% en 2019.»

**Reprise des dépenses Santé en 2021**
«Les mutuelles prévoient pour 2021 une reprise des dépenses de santé s'inscrivant dans les évolutions constatées les précédentes années auxquelles viendront s'ajouter les reports de soins 2020 indique Albert Lautman, directeur général de la Mutualité Française. Les mutuelles mettent tout en œuvre pour limiter les évolutions des cotisations des Français, dans la limite des règles prudentielles et comptables exigées par l'Union européenne. Ces efforts continus s'illustrent notamment par la baisse des frais de gestion et le retour sur cotisations aux adhérents. Nous déplorons que de nombreux acteurs communiquent tout au

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 16 novembre 2026

long de l'année sur des chiffres reposant sur des méthodes qui ne sont pas représentatives des cotisations opérées par l'ensemble des mutuelles. »

**Les mutuelles majoritaires sur le marché de l'assurance santé**

Les mutuelles demeurent majoritaires sur le marché de l'assurance santé, représentant 50% des cotisations collectées en 2019. La santé représente 85% du chiffre d'affaires des mutuelles (49% pour les institutions de prévoyance et 6% pour les sociétés d'assurances privées).

En 2019, sur les 698 organismes exerçant une activité d'assurance (712 en 2018), 439 exercent une activité de complémentaire santé en France dont : 310 mutuelles (80% des mutuelles), 103 sociétés d'assurance (40% des sociétés d'assurance) et 26 institutions de prévoyance (80% des institutions de prévoyance).

Rapport annuel de la DREES (Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques).